

Procès-verbal de l'assemblée générale du GMVR

Saxon

14 mars 2019.

31 membres présents, 37 membres excusés.

1. Accueil et dénomination du scrutateur.

Pierre Arnold (PA) remercie les membres de l'assemblée pour leur présence. Peter Sutter accepte d'être le scrutateur pour l'assemblée.

2. Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 septembre 2018.

Le PV est accepté, sans demande de modification.

3. Messages du président (PA).

Projet tarifaire valaisan : le conseil d'État a fait part de sa décision, avec l'adaptation de la valeur du point hospitalier à 89 ct à la place de 87, celle du point ambulatoires à 84 ct à la place de 82. Pour ce point ambulatoire, la valeur de départ de 84 ct est justifiée par les coûts induits par une augmentation plus importante, mais le conseil d'État recommande une augmentation progressive, pour atteindre 89 ct, progression qui doit être négociée entre les partenaires. Il y a pour le moment un effet suspensif à la décision, en raison de plusieurs recours. Pour un des partenaires, une ouverture existe et les membres seront tenus informés en temps voulu.

Relevé MAS : le relevé est en cours, avec une bonne participation. L'utilisation des bases de données appartenant aux médecins est significative, sans être parfaite. PA donne les informations utiles et la base légale à la récolte de données.

Enquête sur le salaire des assistantes médicales : l'enquête avait été lancée au début de l'automne 2019. Dans un premier temps, la SMVS avait requis des informations complémentaires. L'enquête vient d'un mandat de la confédération (SECO), qui oblige les cantons à détecter d'éventuels abus dans la rémunération du personnel. La SMVS et le GMVR recommande donc maintenant de répondre à l'enquête. Seules les assistantes médicales sont concernées, par opposition aux secrétaires.

Hospitalisation hors canton : Le projet est maintenant terminé, avec quelques mesures proposées. Elles n'apporteront cependant probablement pas de changement majeur. Il y a par contre un développement, à savoir qu'une plate-forme de travail va œuvrer au renforcement de la collaboration entre les des médecins valaisans, hospitaliers et travaillant dans le milieu ambulatoire. Le projet d'une charte de collaboration, déjà active dans le Haut-Valais, sera négociée pour le Valais romand. Peter Sutter et Michel Cachat (MC) représenteront le GMVR. Une liste des prestations disponibles pour la chirurgie est en cours de développement, qui pourra être déposé sur le site de la SMVS. Pour favoriser les interactions, des après-midi de formation pourraient être développés, par exemple, associé au assemblée générale du GMVR.

Charte de collaboration entre L'Avaïems et la SMVS. Une charte vient d'être signée, montrant la volonté d'une collaboration optimale. Les médecins impliqués dans les EMS sont encouragées par Monique Lehky Hagen (MLH) à prendre contact avec les responsables, afin de mettre éventuellement à jour le contrat de collaboration.

Protection de données et RGPD : PA donne la base légale. Le RGPD doit s'appliquer tous les résidents européens, que le traitement ait lieu ou non dans l'union européenne.

Protection des données et fax : Pour le moment, le transfert des données par fax a un niveau de sécurité acceptable. Il y a néanmoins des failles possibles. Il y a et il y aura des problèmes de maintenance. La FMH encourage à privilégier le recours aux e-mails cryptés. La commission d'information de la SMVS oeuvrera au développement de systèmes permettant une utilisation conviviale et efficace de tels moyens. La plate-forme HIN est actuellement un très bon système sécurisé à la disposition des médecins.

Numéro RCC & SASIS : Des lettres ont été envoyées à une partie des médecins, réclamant une cotisation de 100 Fr. pour les cinq années à venir. Le numéro RCC est nécessaire à la facturation. La SMVS a mis à la disposition des membres une lettre-type, encourageant ses membres à payer la facture, mais avec l'envoi à SASIS de la lettre-type, réservant le droit de réclamer un remboursement, si la démarche de la SASIS est finalement jugée illégitime.

Qualité des soins : PA montre une information de la FMH, qui met la Suisse en tête de liste de la qualité des soins.

Maîtrise des coûts de la santé : Les discussions sont encore en cours par rapport au développement d'un budget global. Actuellement, les coûts de la santé sont relativement élevés en Suisse, par rapport au PIB. Les différences avec les autres pays ne sont, ceci dit, pas majeures. Des négociations sont en cours par rapport au développement de forfaits pour le stationnaire privé, ce qui est un peu surprenant, après les exigences des assureurs d'avoir des informations détaillées des factures établies par les médecins.

Vade-mecum : le GMVR participe au travail du vade-mecum, destiné aux médecins venant s'installer en Valais. Il y a une matinée administrative obligatoire, un après-midi médical restant facultatif. Il est très apprécié des participants. La formation est destinée aux nouveaux médecins, mais elle est ouverte également à ceux qui sont déjà installés.

4. Encouragements aux nouvelles installations en Valais. Michel Cachat, présente le principe de ce projet et le clip vidéo pourrait être prêt à court terme. Il pourrait être présenté ensuite dans les assemblées médicales organisées en Romandie et au salon Planète Santé.

5. Présentations des comptes. Michel Cachat présente les comptes pour l'année 2018. Ils sont très similaires à ceux de 2017. Dès 2019, ils seront (sur proposition de Dominique Fournier) désormais présentés parallèlement ceux à l'année précédente, par souci de clarté. Comme l'activité du GMVR augmente, un budget est établi pour l'année 2019. Les comptes et le budget sont acceptés à l'unanimité.

6. Nouvelles du Chablais valaisan. Nicolas Kirchner donne une évaluation de la situation, notamment par rapport au développement de l'hôpital du Chablais. Il y a quelques retards pour ce dernier, dont l'ouverture se fera cependant dans le courant de l'année 2019, sauf imprévu. Nicolas Kirchner indique l'importance de la future collaboration avec l'hôpital du Chablais.

7. Conférence externe : la boîte noire de l'AI. Un panel de médecins et de spécialistes viennent exposer la situation actuelle et les bases juridiques aux décisions de l'office AI : Dresse Jacqueline Briquet Cordt-Moller, médecin-responsable Service médical régional de l'OAIVS, Dr Yann Le Meur, médecin Service médical régional de l'OAIVS, Dr Christian Fournier, médecin Service médical régional de l'OAIVS, M. Guy Riand, responsable administratif OAI Valais romand, M. Jean-Luc Rahir, responsable team réadaptation OAI Martigny

8. Date de la prochaine assemblée générale. La prochaine assemblée aura lieu le jeudi 26 septembre 2019.

9. Divers.

Sandro Anchisi présente le projet en cours d'une maison de soins palliatifs, la maison azur, à Sion. Il encourage les personnes intéressées à s'impliquer dans le projet est dans les soins qui suivront, une fois les transformations de l'immeuble actuel terminées (<http://www.lamaison-azur.ch/>, contact Madame Isabelle Millioud, Vice-présidente, 079 410 34 66, i.millioud@bluewin.ch).

L'assemblée est close à 21h30 et les membres se retrouvent ensuite pour une discussion ouverte à l'occasion d'un apéritif organisé par le GMVR.

Dr P. Arnold
Président du GMVR